

La Conférence des grandes écoles et Nightline s'associent pour renforcer la santé mentale des étudiants

La Conférence des grandes écoles ([CGE](#)) et Nightline France annoncent la signature d'une convention de partenariat visant à promouvoir la santé mentale et le bien-être des étudiants dans les établissements membres de la CGE.

Ce partenariat s'inscrit dans une démarche ambitieuse et collaborative pour répondre aux besoins croissants en matière de soutien psychologique et de prévention des détresses étudiantes. À travers cette collaboration, la CGE et Nightline conjuguent leurs forces pour déstigmatiser les problématiques de santé mentale et améliorer l'accès aux dispositifs d'accompagnement.

Des actions concrètes pour les étudiants :

- Mise en avant des dispositifs de soutien de Nightline, tels que la ligne d'écoute nocturne et le réseau des **Sentinelles étudiantes**, permettant aux pairs d'identifier et de soutenir les étudiants en détresse ;
- Sensibilisation des établissements et des étudiants grâce à des campagnes de communication, des événements dédiés et des outils pédagogiques comme la **Fresque de la Santé Mentale®** ;
- Partage des meilleures pratiques et participation conjointe à des groupes de travail sur la santé mentale et le bien-être étudiant au sein de la commission Vie étudiante.

Un partenariat national avec des déclinaisons locales

Ce partenariat vise à encourager une collaboration étroite entre les établissements membres de la CGE et les antennes locales de Nightline. L'objectif est de renforcer l'accompagnement des étudiants dans leur quotidien et de promouvoir des solutions adaptées à leurs besoins spécifiques.



De gauche à droite : Laurent Champaney, président de la CGE et directeur général des Arts et Métiers, et Lucas Fugeard, président de Nightline France.

Un engagement durable pour le bien-être étudiant

« Le bien-être des étudiants est une priorité pour la CGE. Ce partenariat avec Nightline est une étape importante pour accompagner nos établissements membres dans la prise en charge de cette question essentielle », souligne **Hélène Surrel, vice-présidente de la CGE en charge de la vie étudiante**.

« Avec le soutien de la CGE, nous espérons amplifier notre action et toucher un plus grand nombre d'étudiantes et étudiants pour leur offrir un soutien adapté et accessible », ajoute **Lucas Fugeard, président de Nightline France**.

Alors que la santé mentale a été érigée Grande cause nationale en 2025, ce partenariat marque une avancée significative dans la lutte contre les détresses psychologiques et la promotion d'une communauté étudiante épanouie. La CGE et Nightline s'engagent à poursuivre leurs efforts pour placer la santé mentale au cœur des préoccupations de l'enseignement supérieur.

À PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles, association loi de 1901, rassemble 247 écoles de niveau master et au-delà, ainsi qu'une cinquantaine d'entreprises et organismes membres. Parmi les écoles qui la constituent (155 écoles d'ingénieurs, 41 écoles de management et 45 écoles d'autres spécialités et 4 écoles affiliées), 65 % sont des établissements publics, le reste, dans une très grande majorité, sont d'intérêt général. Au-delà de ses missions de représentation d'intérêts auprès des décideurs publics et d'accréditation, habilitation et labellisation des formations délivrées par ses membres, la CGE a une mission de réflexion à travers ses 10 Commissions et une trentaine de groupes de travail. À ce titre, elle joue un rôle clé dans le développement et le rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche en France et à l'international.

www.cge.asso.fr

X : [@ConferenceDesGE](#)

LinkedIn : [@Conférence des grandes écoles \(CGE\)](#)

YouTube : [@conferencedesgrandesecoles845](#)

À PROPOS DE NIGHTLINE

Nightline est une association d'intérêt général qui œuvre à améliorer la santé mentale des étudiant·e·s et des jeunes dans une démarche de pair à pair, avec l'accompagnement de professionnel·le·s. Fondée en France en 2016 par un collectif d'étudiant·e·s, elle s'inspire des Nightlines anglo-saxonnes, créées dès les années 70s.

À l'échelle individuelle, l'association informe, forme, outille, écoute ; elle améliore les facteurs de repérage, de protection et d'orientation. Elle agit à l'échelle collective en créant des environnements de soutien, favorisant l'entraide et la solidarité, renforçant la capacité des personnes, et leur pouvoir d'agir. Dans une visée systémique, Nightline développe et diffuse de la connaissance, formule des recommandations en matière de politiques publiques ; déstigmatise et démocratise la santé mentale.

- ⇒ 400 bénévoles et une 30aine de salarié·e·s font vivre l'association, à partir d'ancrages dans 9 régions (Hauts-de-France, Normandie, Pays-de-la-Loire, Île-de-France, Grand Est, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Martinique, Guadeloupe)
- ⇒ 400 actions de proximité dans + de 70 villes sensibilisent + 25.000 jeunes chaque année au sein des établissements et résidences étudiantes
- ⇒ Des ressources et contenus publiés quotidiennement sur les réseaux sociaux et sur le site de l'association, vus et suivis par plusieurs millions de personnes
- ⇒ Un service d'écoute nocturne ouvert + de 300 jours par an, pour prendre en charge plus de 8.000 appels d'étudiant·e·s en détresse

www.nightline.fr

X : [@NightlineFrance](#)

LinkedIn : [@nightlinefrance](#)

CONTACT NIGHTLINE

Vincent Biarneix

presse@nightline.fr

06 08 85 38 25

CONTACT PRESSE CGE

Agence EPOKA

Nicolas Crépin

ncrepin@epoka.fr

06 52 32 10 11

Pour ne plus recevoir les actualités de la CGE, cliquer [ici](#)